

Avenir durable

Les architectes canadiens ont démontré par les projets qu'ils ont réalisés que la consommation d'énergie et les coûts connexes peuvent être considérablement diminués. L'Institut royal d'architecture du Canada endosse le Défi 2030, un ensemble de cibles visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre des bâtiments et la dépendance aux combustibles fossiles. Le Défi 2030 propose que tous les nouveaux bâtiments, les nouveaux complexes immobiliers et les projets de rénovations majeures soient neutres en carbone d'ici 2030. Outre la réduction de la consommation d'énergie, la neutralité en carbone offre un meilleur environnement intérieur et un milieu plus sain pour les travailleurs et les quartiers environnants.

Question : *Appuyez-vous le Défi 2030 pour les nouvelles constructions ou les rénovations majeures aux édifices du gouvernement fédéral?*

Réponse du Parti libéral

Un gouvernement libéral partagera votre engagement envers un avenir durable en réduisant les émissions de gaz à effet de serre de façon à atteindre les objectifs du Canada. Nous accueillons favorablement toutes les initiatives visant à obtenir des progrès mesurables pour atteindre cet objectif, comme le Défi 2030. Nous savons que le prochain gouvernement fédéral devra rattraper le retard pris en matière de durabilité et en faire l'une de ses priorités. C'est la raison pour laquelle nous nous sommes engagés à ce que, sous un gouvernement libéral, Justin Trudeau participe à la conférence des Nations Unies sur les changements climatiques qui se déroulera à Paris en 2015, y invite les premiers ministres et, dans les 90 jours qui suivront la conférence, veille à ce qu'une réunion des premiers ministres se tienne afin de collaborer à l'élaboration d'un cadre pour lutter contre les changements climatiques.

Un gouvernement libéral investira également des sommes importantes dans la création d'emplois et d'investissements verts. Le Canada doit devenir le pays qui applique le régime fiscal le plus compétitif aux investissements dans la recherche sur les technologies vertes, leur développement et leur production. Nous lancerons des consultations sur les moyens d'améliorer le crédit d'impôt pour la recherche scientifique et le développement expérimental – parmi d'autres mesures fiscales – afin de générer plus d'investissements dans les technologies vertes. Nous lutterons proactivement aux côtés des provinces et des entreprises pour que chaque dollar investi dans le monde compte, et nous attirerons au Canada plus de sociétés de technologie verte et plus d'investissements dans ce secteur. Nous créerons l'Obligation « verte » du Canada pour appuyer de petits et grands projets d'énergie renouvelable, renforçant ainsi la capacité du gouvernement fédéral d'offrir des garanties d'emprunt plus abordables pour la réalisation de projets d'énergie propre, et donnant aux Canadiennes et Canadiens l'occasion d'investir directement dans les technologies vertes.

Durant la dernière décennie, l'environnement du Canada a souffert. Ce gouvernement n'a pas de plan clair et crédible sur l'environnement et l'économie. En plus d'être nuisible, prétendre qu'il faut choisir entre l'économie et l'environnement est un argument qui ne tient pas la route en 2015. Les Canadiennes et les Canadiens ne peuvent pas se permettre de laisser cette inaction se prolonger – le coût est trop élevé. Le plan libéral fera en sorte que le Canada tire pleinement profit des opportunités économiques liées à notre environnement pour créer les emplois verts de demain. Nous remercions votre organisme de ses contributions à la création d'emplois verts, à la protection de notre environnement et à un avenir plus durable.

Réponse du NPD

Le NPD a un plan concret pour que le Canada respecte ses engagements internationaux en matière de lutte au changement climatique. Comme on peut le lire dans le projet de loi de Jacky Layton sur la Responsabilité en matière de changements climatiques qui a été déposé à nouveau lors de la dernière législature, l'objectif de réduction de gaz à effet de serre du NPD est d'atteindre 80 % sous les niveaux de 1990 d'ici l'an 2050. Nous sommes fiers d'avoir les objectifs les plus ambitieux de tous les partis.

Nous savons que le gouvernement fédéral a la responsabilité de commencer à travailler dans sa propre cour pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Il faut donc que les nouveaux édifices fédéraux respectent des normes environnementales strictes, que nous adoptions un plan pour remplacer la flotte de véhicules du gouvernement par des véhicules électriques, et que tout projet de rénovation des édifices fédéraux prévoit d'améliorer l'efficacité énergétique. Il faut ainsi adopter une approche durable en matière d'approvisionnement gouvernemental : réduire, voire éliminer, les émissions de gaz à effet de serre des édifices gouvernementaux pourra même faire économiser de l'argent aux contribuables en réduisant les coûts de carburant, de chauffage et d'entretien. Ce sera une priorité pour un gouvernement néo-démocrate.

La communauté internationale va adopter une entente sur les changements climatiques, à Paris, en décembre prochain. Le Canada doit y participer et présenter un plan de réduction de nos émissions de gaz à effet de serre qui rassemblera toute la nation. Tom Mulcair s'est engagé à prendre le leadership en ce qui concerne le changement climatique et a répété à de nombreuses reprises que comme premier ministre, il allait certainement participer au congrès de Paris et présenter des objectifs nationaux de réduction des GES et un plan de lutte contre le changement climatique.

Réponse du Parti vert

Le Parti vert a un plan ambitieux pour réduire les émissions de gaz à effet de serre des édifices fédéraux. Nous appuyons le Défi 2030 pour la neutralité en carbone des nouvelles constructions et des rénovations de bâtiments fédéraux. Les verts confieront à une armée de menuisiers, d'électriciens et d'entrepreneurs le soin d'améliorer les édifices publics désuets et inefficaces – écoles, universités et hôpitaux – qui sont énergivores, qui augmentent les gaz à effet de serre et dont l'exploitation est coûteuse. Ces changements à eux seuls réduiront de 30 pour cent les émissions de carbone à la grandeur du pays. Pour le long terme, le Parti vert visera la neutralité en carbone au Canada d'ici 2050. Pour atteindre ce but, le gouvernement fédéral doit jouer un rôle de chef de file.

Réponse du Bloc Québécois

Le Bloc Québécois fait de la lutte contre les changements climatiques une priorité et nous n'avons pas hésité pour talonner le gouvernement conservateur pendant des années pour exiger qu'il respecte sa signature du Protocole de Kyoto et qu'il pose les gestes nécessaires pour rencontrer les objectifs de réduction de GES qui y avaient été décidés par la communauté internationale. Le Bloc Québécois accueille favorablement les initiatives comme le Défi 2030 proposé par l'Institut royal d'architecture pour améliorer l'empreinte énergétique des bâtiments.

Le Bloc Québécois a par ailleurs élaboré un plan de lutte aux émissions de GES qui comprend une politique de réduction de la dépendance aux hydrocarbures et l'électrification des transports, mais aussi une bonification du financement des programmes d'amélioration énergétique des bâtiments résidentiels, commerciaux et industriels et l'instauration d'incitatifs fiscaux pour l'installation/conversion de système de chauffages propres, notamment via la géothermie et l'hydroélectricité.

Premières nations

Le gouvernement fédéral exerce pratiquement un contrôle total sur la conception et la construction des communautés des Premières Nations dans les réserves. Certaines d'entre elles ont été comparées défavorablement à des installations du tiers monde ou des camps de réfugiés. Ces communautés sont souvent dépourvues de services de base comme la protection incendie et l'eau potable. La planification et la conception qui tiennent compte de l'expression architecturale, de la viabilité économique et de la conservation de l'environnement peuvent améliorer la situation comme l'ont démontré certains projets qui ont transformé des collectivités plus prospères du Canada.

Question : *Comment le Canada devrait-il remédier à cette situation?*

Réponse du Parti libéral

Le Parti libéral du Canada reconnaît que les Premières Nations sont confrontées à une crise du logement. Les analyses menées par le vérificateur général, tout comme celles effectuées à l'interne par le gouvernement, montrent que la pénurie de logements des autochtones est grave et ne fait qu'empirer avec les conservateurs. Cette crise s'est aggravée en 2006, quand les conservateurs ont aboli l'Accord historique de Kelowna, signé en 2005, et dont un volet important était un financement fédéral pour les logements à la fois dans et hors des réserves, malgré le fait que ce financement s'imposait de toute urgence et avait été négocié entre les gouvernements autochtones, les provinces et les territoires, qui l'avaient avalisé.

Les libéraux savent que le Canada réussit seulement lorsque nous réussissons tous ensemble. Les peuples autochtones forment le segment de la population qui affiche la plus forte croissance au Canada et il est essentiel à notre avenir commun qu'ils aient les mêmes possibilités sur les plans de l'économie et de l'éducation que tout le monde. Un gouvernement libéral veillera à renouveler la relation de nation à nation entre le gouvernement fédéral et les peuples autochtones; il reconnaîtra les communautés des Premières Nations, des Métis et des Inuits en tant que partenaires à part entière dans la fédération, et travaillera de concert avec les peuples autochtones pour favoriser l'équité et l'égalité des chances.

Nous savons que le gouvernement fédéral doit cesser de détourner le financement, déjà inadéquat, de l'infrastructure des Premières Nations pour combler d'autres lacunes, éliminer le plafonnement de 2 % sur le financement et travailler de concert avec les communautés autochtones pour remédier à cette situation intenable. C'est la raison pour laquelle un gouvernement libéral éliminera immédiatement le plafonnement de 2 % sur le financement des programmes des Premières Nations et réengagera un processus de nation à nation renouvelé, respectueux et inclusif avec les communautés autochtones pour progresser sur des enjeux cruciaux comme l'accès à un logement adéquat.

De plus, un gouvernement libéral posera des gestes concrets pour combler les écarts inacceptables qui persistent auprès des Premières Nations sur les plans de l'éducation et des débouchés économiques. Nous investirons immédiatement dans l'éducation des Premières Nations, notamment en accordant 515 millions de dollars supplémentaires en financement annuel de base pour l'éducation des Premières Nations, de la maternelle à la 12e année, un montant qui atteindra plus de 750 millions de dollars par an d'ici la fin de notre premier mandat; 500 millions de dollars au cours des trois prochaines années pour les infrastructures scolaires à l'intention des Premières Nations et 50 millions de dollars de plus par an pour le Programme de soutien aux étudiants du niveau postsecondaire (PSENP). Nous assurerons également le retour aux principes et objectifs énoncés dans l'Accord de Kelowna et reprendrons le processus de nation à nation renouvelé, respectueux et inclusif avec les communautés des Premières Nations, des Métis et des Inuits pour faire avancer les enjeux clés comme le logement, l'infrastructure, les soins de santé et de santé mentale, la sécurité et la police communautaires, l'aide à l'enfance et l'éducation.

Réponse du NPD

Il est nécessaire d'établir une relation de nation à nation avec les Premières Nations afin de respecter et d'inclure la culture de ces peuples, d'en refléter les racines dans l'expression architecturale et d'harmoniser leurs valeurs aux processus décisionnels du gouvernement fédéral. Sous un gouvernement du NPD, les investissements en éducation pour les Premières Nations seront substantiellement accrus. Grâce à ce nouveau financement, nous pourrons établir des processus plus collaboratifs et inclusifs qui feront participer les communautés dans le processus visant à déterminer comme ces fonds destinés aux installations éducatives seront le mieux utilisés. Le NPD injectera aussi de nouveaux fonds substantiels pour le logement et les infrastructures de base dans les communautés des Premières Nations. Les gouvernements autochtones auront plus d'autonomie quant à la conception et la construction de leurs infrastructures prioritaires.

Le NPD créera également un comité ministériel qui sera présidé par le premier ministre (en l'occurrence, Tom Mulcair), afin de s'assurer que toutes les décisions gouvernementales respectent les droits conférés par traité, les droits inhérents et les obligations internationales du Canada, comme les principes énoncés dans la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones. Nous mettrons aussi en oeuvre les recommandations de la commission Vérité et Réconciliation selon les priorités établies en consultation avec les communautés autochtones. Nous allons aussi lancer une enquête nationale sur les 1 200 femmes autochtones disparues ou assassinées.

Réponse du Parti vert

Le défi le plus pressant du Canada est de régler la profonde inégalité qui règne entre les nombreuses communautés autochtones et le reste du pays et le Parti vert est déterminé à combler cette lacune. Nous changerons les modes de prise de décisions au Canada en créant un Conseil des gouvernements canadiens qui s'engagera pleinement sur une base de nation à nation avec les Premières Nations, les Métis et les Inuits. Formé de représentants des autorités fédérales, provinciales, territoriales, municipales et autochtones, ce Conseil déterminera des objectifs nationaux communs de réduction de la pauvreté, de rétablissement des soins de santé, de résolution de la crise climatique, et autres, et tentera de trouver des solutions collectives qui tirent parti des outils politiques propres à chaque juridiction.

Le Parti vert mettra en oeuvre tous les « Appels à l'action » du rapport de la Commission de vérité et de réconciliation du Canada qui sont de juridiction fédérale. Ces recommandations orientent le travail avec les communautés autochtones pour commencer à surmonter les injustices historiques et courantes du colonialisme brutal et du génocide culturel. Les verts mettront rapidement en oeuvre la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Nous rétablirons également l'Accord historique de Kelowna et l'engagement correspondant de 5,1 milliards \$ pour améliorer les services d'éducation, d'habitation et de soins de santé, ainsi que l'emploi et les conditions de vie des peuples autochtones du Canada. Nous éliminerons le plafond de 2 % sur les accords de financement de l'éducation des Autochtones.

Tous les peuples des Premières Nations, les Métis et les Inuits du Canada méritent un accès à des infrastructures de grande qualité qui favorisent la santé et la sécurité dans des communautés où il fait bon vivre.

Réponse du Bloc Québécois

Pour le Bloc Québécois, il faut répondre à la question autochtone dans son ensemble. Ce sont des problèmes sociaux et globaux. Les recommandations de la Commission de vérité et réconciliation donnent un portrait global des enjeux et des actions à entreprendre, comme l'avait fait le rapport Erasmus-Dusseault avant elle.

Le Bloc Québécois demande que le fédéral démontre immédiatement sa volonté de travailler de concert avec les nations autochtones :

- En reconnaissant que la politique d'assimilation des pensionnats autochtones du gouvernement fédéral se définit

maintenant comme un génocide culturel;

- En signant la Déclaration des droits des peuples autochtones des Nations unies;
- En investissant dans l'éducation des autochtones;
- En investissant pour de meilleurs logements dans les réserves;
- En mettant sur pied un Conseil national de réconciliation qui travaillerait à la mise en oeuvre, de concert avec Québec et les provinces, des recommandations.

Investissement intelligent

Le gouvernement fédéral dépense annuellement des millions de dollars pour les bâtiments et les infrastructures. Cet investissement dans l'avenir du Canada peut également être un investissement dans la qualité des villes et villages, sans coût excédentaire pour les contribuables. Les édifices publics qui se démarquent et qui sont solidement construits contribuent à créer des lieux dont la beauté et le caractère attirent le tourisme et la reconnaissance internationale. Ils deviennent des points d'intérêt précieux, un reflet de notre identité nationale et le fleuron du patrimoine immobilier de l'avenir.

Question : Êtes-vous d'accord pour que soit accordée une priorité élevée à l'excellence du design dans tous les projets subventionnés par le gouvernement fédéral?

Réponse du Parti libéral

Les libéraux apprécient la viabilité de nos villes, et cela passe par les contributions à l'édification continue de la nation qui crée de précieux lieux d'intérêt. Nous reconnaissons que l'architecture a la capacité d'être le miroir de notre patrimoine, de notre histoire et de notre culture. Elle a le potentiel de parler à ceux que nous sommes en tant que société et peut fondamentalement contribuer à forger notre identité nationale.

Notre parti est fermement engagé à appuyer le secteur culturel canadien. Nous reconnaissons que, en plus d'être un moteur économique et de créer des emplois, les projets d'édification de la nation veillent à ce que la culture canadienne soit préservée et promue, s'attirant ainsi une reconnaissance à la fois nationale et internationale.

Réponse du NPD

Le NPD est d'accord pour dire que l'excellence dans la conception de nos édifices devrait être une priorité pour tous les projets financés par le gouvernement fédéral, tout en s'assurant que ces projets constituent des investissements prudents des fonds publics. C'est pourquoi, lorsque le gouvernement conservateur a annoncé qu'il n'y aurait aucun concours architectural pour le remplacement du pont Champlain, l'un des ponts les plus achalandés du Canada, le NPD a exprimé publiquement sa déception et a dénoncé le manque de vision des conservateurs.

Par ailleurs, la récente décision des conservateurs d'imposer un monument non désiré en l'honneur des victimes du communisme au centre-ville d'Ottawa a lancé une autre controverse. Pourtant, le gouvernement a décidé d'y aller de l'avant, allant à l'encontre des souhaits de la municipalité. Nous avons besoin d'un gouvernement fédéral qui respecte bien davantage

la culture et l'architecture.

Trop souvent, le gouvernement fédéral impose ses projets de travaux publics sans consulter adéquatement la communauté, sans respecter le contexte local ou le caractère particulier des quartiers concernés et sans engagement adéquat avec des experts en conception externes. Le NPD est ouvert à travailler avec les provinces, les territoires et les municipalités pour améliorer le dialogue, pour permettre le débat et pour recevoir les commentaires dans le but d'améliorer le processus créatif et de bâtir de meilleures communautés.

Réponse du Parti vert

Lorsqu'il est question de projets subventionnés par les contribuables canadiens, l'excellence s'impose. Les édifices fédéraux ne font pas qu'héberger des services importants; ils sont l'expression de notre identité nationale. Chaque nouveau bâtiment offre une occasion de rassembler des communautés, de favoriser la croissance économique, de promouvoir la durabilité, d'accroître le tourisme, d'encourager l'engagement culturel et d'améliorer la qualité de vie de nos communautés. Ils offrent aussi une occasion de nouer le dialogue avec les architectes et designers canadiens et de soutenir un secteur précieux, bien que chez nous, qui fait l'envie du monde entier. Le Parti vert est d'accord avec la notion que l'excellence du design doit être une priorité pour les projets subventionnés par des fonds fédéraux.

Réponse du Bloc Québécois

Le Bloc Québécois considère que le gouvernement doit assumer un rôle de leader dans le développement architectural en priorisant des constructions qui témoignent de la réalité canadienne. Par exemple, le Bloc Québécois a déposé à plusieurs reprises un projet de loi pour favoriser l'utilisation accrue du bois dans les constructions fédérales pour témoigner de l'importance de nos forêts dans l'histoire et le développement du Québec.

Boîtes postales communautaires

Le design de qualité des espaces publics contribue à créer des villes sécuritaires, attrayantes et prospères. Malgré cela, Postes Canada est en train d'installer des boîtes postales communautaires qui sont largement considérées comme un gâchis dans le paysage urbain, un risque pour la sécurité du public et un obstacle pour les personnes âgées et les personnes handicapées.

Question : *Est-ce la bonne décision pour les communautés canadiennes? Sinon, quelle solution le gouvernement fédéral peut-il apporter?*

Réponse du Parti libéral

Notre parti ne croit pas que Postes Canada ait pris en compte toutes les solutions envisageables ni qu'il ait consulté adéquatement la population canadienne – particulièrement les aînés et les personnes handicapées – avant de dévoiler son nouveau Plan d'action. Nous sommes aussi complètement en désaccord avec la décision des conservateurs de forcer les

Canadiennes et les Canadiens à payer davantage pour une qualité de service inférieure.

Un gouvernement libéral annulera la décision des conservateurs de M. Harper de mettre fin à la distribution du courrier à domicile. Nous entamerons un nouvel examen de Postes Canada pour nous assurer que cette société de la couronne remplisse sa mission qui est d'offrir des services de haute qualité à un coût raisonnable pour les Canadiennes et les Canadiens – qu'ils vivent en ville, en banlieue ou en milieu rural.

Un gouvernement libéral adoptera une nouvelle façon de gouverner. Nous nous concentrerons sur les besoins des Canadiennes et des Canadiens et nous engagerons à leur fournir de meilleurs services tout en rétablissant la capacité du gouvernement fédéral de prendre des décisions basées sur des faits. Cela inclut des normes plus élevées et une meilleure expérience client pour les Canadiennes et les Canadiens dans leurs communications avec le gouvernement. Qualité et ponctualité feront désormais partie de toute prestation de service. Avec un gouvernement libéral, les Canadiennes et les Canadiens pourront de nouveau faire confiance à leur gouvernement, sachant qu'il fonde ses politiques sur des faits, une consultation et les besoins de la population.

Réponse du NPD

Les municipalités canadiennes sont claires : elles ne souhaitent pas l'élimination du service de livraison du courrier à domicile et ne veulent pas que Postes Canada impose l'installation de 100 000 boîtes postales communautaires. L'élimination de la livraison à domicile nuira surtout aux aînés et aux personnes handicapées, mais causera également d'autres problèmes : augmentation des déchets, éclairage insuffisant, occupation de précieux espaces, comme les parcs et les allées piétonnières dans les milieux urbains.

Seul le NPD mettra fin au plan des conservateurs d'éliminer la livraison à domicile pour 5 millions de foyers et rétablira le service pour le million de foyers qui ont déjà perdu le service. Les libéraux ne rétabliront pas la livraison à domicile pour ceux qui l'ont déjà perdue cette année et les conservateurs n'ont même pas pris la peine de s'assurer que les boîtes postales communautaires soient conçues et fabriquées au Canada. Le NPD consultera les Canadiens en toute bonne foi afin de trouver des façons de moderniser nos services postaux au lieu de réduire les services offerts et d'imposer des compressions. Sous le NPD, Postes Canada devra créer un nouveau plan qui évitera d'éliminer le service de livraison à domicile et d'imposer l'installation de 100 000 boîtes postales dans nos régions urbaines déjà denses.

Réponse du Parti vert

Postes Canada est une institution canadienne. La Société a besoin d'idées nouvelles pour demeurer rentable et pertinente. La décision d'imposer les boîtes postales communautaires aux Canadiens sans avoir procédé à une consultation adéquate au préalable montre qu'elle fait tout le contraire. Le passage aux boîtes postales communautaires aura des incidences disproportionnées pour les personnes âgées et les Canadiens qui ont des incapacités, et pour qui la livraison à domicile des lettres et colis offre un lien essentiel. Le déplacement à pied ou en voiture pour se rendre à la boîte postale communautaire est un luxe que les Canadiens ne peuvent pas tous s'offrir.

La Parti vert a invité Postes Canada à examiner d'autres options pour assurer sa croissance et innover, y compris une expansion des services bancaires postaux, ce qui serait particulièrement avantageux pour les petites communautés et les communautés rurales.

Réponse du Bloc Québécois

L'interruption du service postal à domicile et l'implantation anarchique des boîtes postales dans le paysage va pénaliser les

groupes les plus vulnérables de la société, tel que les personnes handicapées et les personnes âgées. Cela va aussi occasionner de pertes d'emplois pour environ 8000 travailleurs d'ici cinq ans, en plus de créer des conflits avec les autorités locales comme l'a démontré le maire de Montréal.

Le Bloc Québécois considère que Poste Canada doit offrir des services universels de proximité avec des tarifs uniformes sur tout le territoire. En ce sens, plusieurs villes ont adopté des résolutions pour le maintien du service à domicile. L'Union des municipalités du Québec (UMQ) a dénoncé cette décision unilatérale de Postes Canada en invoquant qu'elle va nuire à l'économie des régions. Le Bloc Québécois se range derrière le consensus municipal au Québec et exige donc que Postes Canada mette immédiatement un terme à son programme d'installation de boîtes postales communautaires et s'engage plutôt dans une voie qui permettrait au service postal québécois d'innover, de s'adapter aux différentes réalités régionales et de devenir un service public en phase avec les besoins et les demandes du marché d'aujourd'hui.